

Histoires d'École

3. L'intuition d'un tort

La jeune femme au visage lunaire m'interroge sur ce que signifie « une classe européenne. » Sa voix est douce, posée. Seule l'interrogation qui envahit son regard laisse comprendre que cette question n'est pas informative, qu'elle est personnelle et qu'elle requiert une réponse précise.

Je lui explique que les collèges de la ville aménagent des classes dès la sixième pour les élèves qui apprennent plus vite que les autres, où les effectifs sont plus nombreux, mais où les enseignants savent que le groupe suit et comprend facilement ce qu'ils disent.

L'air interrogateur demeure. Les sourcils se froncent en silence. Quelques secondes de pause puis, elle me demande pourquoi son fils est dans la classe européenne. « Ce n'est pas un très bon élève. Il est intelligent, mais il n'a pas toujours des bonnes notes. » C'est à mon tour de l'interroger du regard... elle me raconte.

Ces premières semaines de 6èmes, elle n'arrive pas encore à laisser son fils aller seul au collège. Elle l'accompagne le matin et vient le chercher l'après midi. Elle n'est pas la seule à faire ça, de plus en plus de parents assument leurs inquiétudes et assurent une présence physique aux abords des établissements. Un soir à la sortie, la mère du jeune Arthur, camarade de classe de son fils, est venue à sa rencontre. Certainement qu'elle l'avait repérée depuis quelques jours. Elle vient la voir et sans forcément prendre le temps de la saluer, lui demande confirmation : est-elle bien la mère du jeune Nordine? Oui c'est bien elle, bonjour madame. Bonjour, oui, bonjour. Je me demandais, comment avez-vous fait pour que votre fils soit en classe européenne ?

Mais elle ne sait pas qu'il est en classe européenne. Elle lui demande de répéter le mot, elle se dit qu'elle ne l'a jamais entendu, elle n'est pas certaine de comprendre. La mère d'Arthur montre son agacement, et articule en haussant un peu la voix : « c'est une classe européenne... je voulais savoir comment votre fils a obtenu sa place ? »

La jeune mère répond qu'elle n'a rien fait. La mère d'Arthur lui répond sèchement, juste avant de tourner les talons, que normalement, c'est à la demande des parents, que les enfants sont inscrits.

Elle tourne et retourne cette question qui ne lui appartient pas.

Elle comprend le soupçon d'imposture, me fait bien remarquer qu'elle ne connaît personne, et s'interroge sur l'inscription de son fils dans cette classe. Elle n'a pas très envie d'avoir des

problèmes. Et se dit aussi que ça risque d'être plus dur, pour son fils, dans une classe où il y a plus d'élèves.

En retraçant les événements de fin d'année en école primaire, elle se souvient que l'enseignant de Nordine avait souligné qu'il était très capable, qu'il pourrait aller loin, pour peu qu'il ne se laisse pas entraîner par les autres garçons. Les autres... Ceux qu'il aurait dû fréquenter s'il s'était retrouvé dans une sixième banale ! C'est certainement lui qui a fait la demande. Les demandes des enseignants de primaire ont du poids. Plus de poids même que les familles qui déposent un dossier. Entre collègues, on se fait confiance.

Elle a l'air dubitatif. Elle s'interroge et me demande où est le problème... qu'est-ce qu'elle a la mère d'Arthur ? Mais elle a son idée.

Sophie Lamotte
sophie.lamotte@ymail.com